PORT AUTONOME
DE COTONOU

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Avis d'appel d'offres

Objet: Réhabilitation et extension de l'ex caserne des sapeurs-pompiers pour les laboratoires du Port de Cotonou

Référence SIGMAP : **T_DIT_101312**

Avis N°014/2025/PAC/DG/DMP/SPMP/DPMP/SAP du 19..... Mars 2025

Identification de la procédure : **Appel d'Offres Ouvert National (AOON)**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics du Port Autonome de Cotonou publié sur son site web www.portdecotonou.bj et par affichage au tableau d'affichage du PAC le 10 février 2025.

2. Le Port Autonome de Cotonou (PAC) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget Autonome des fonds, afin de financer ses activités, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à **la réhabilitation et extension de l'ex caserne des sapeurs-pompiers pour les laboratoires du Port de Cotonou.**

3. Le Port Autonome de Cotonou (PAC) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux préliminaires (études géotechnique, topographiques etc.), travaux en maçonnerie , menuiserie, aluminium, vitrerie, étanchéité, carrelage, plomberie, électricité et VRD.

BON A LANCER
DCMP - PAC

Le marché est en lot unique. Aucune variante ne sera prise en compte.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a) **Pour les anciennes entreprises**

➢ **Capacité technique et expériences** :

- Être une entité régulièrement constituée et exerçant dans le BTP ou dans le domaine de génie civil justifié par l'original ou la copie légalisée de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ou des statuts ;

- Avoir exécuté en tant qu'entreprise principale ou sous-traitant au moins deux (02) marchés de construction ou de réhabilitation de bâtiment ou de VRD d'un montant minimum de **trois cent quinze millions (315 000 000)** Francs CFA HT chacun au **cours des cinq (05) dernières années (2020 à 2024) et de l'année en cours**, justifiés

par des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réceptions définitives assortis des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.

- Disposer du personnel nécessaire pour l'exécution des travaux.
- Disposer du matériel nécessaire pour l'exécution des travaux.

➢ **Capacité financière :**

- Avoir réalisé un minimum de chiffre d'affaires moyen annuel des années (2021, 2022 et 2023) d'un montant de **quatre cent cinquante millions (450 000 000)** franc CFA justifié par les états financiers (quinze premières pages) présentées par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention DGI. La page de certification du membre de l'OECCA et portant la mention DGI, doivent être en original ou copies légalisées. Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine.

BON A LANCER
DCMP - PAC

Ou

- Fournir l'attestation d'une banque ou une institution financière agréée en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire pourrait bénéficier de crédits bancaires à hauteur de **cent millions (100 000 000) FCFA.** Les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin.

b) <u>Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence</u>

➢ **Capacité technique et expériences :**

- Être une entité régulièrement constituée et exerçant dans le BTP ou dans le domaine de génie civil justifié par l'original ou la copie légalisée de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ou des statuts ;
- Fournir une attestation d'assurance de risques professionnel couvrant une responsabilité civile contractuelle d'un montant de **quatre cent cinquante millions (450 000 000)** francs CFA valable sur toute la durée de l'exécution du marché.
- Disposer du personnel d'encadrement nécessaire pour l'exécution des travaux ;
- Disposer du matériel nécessaire pour l'exécution des travaux.

➢ **Capacité financière** :

- Fournir l'attestation d'une banque ou une institution financière agréée en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire pourrait bénéficier de crédits bancaires à hauteur de **cent millions (100 000 000) FCFA.** Les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin ;

  ET

- Fournir le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise pour les entreprises naissantes et pour celle qui n'ont pas encore trois années d'existence, les états financiers de leurs années d'existence. Les soumissionnaires étrangers devront fournir les bilans d'ouverture et les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est de **neuf (09) mois.**

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Directeur des Marchés Publics du Port Autonome de Cotonou ; Email : fadahevigbe@pac.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics **Bureau 111 situé au Rez de Chaussée du bâtiment de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Port Autonome de Cotonou, Route de la Marina, Tél 21 31 28 90 Cotonou République du Bénin ,de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17h 30 minutes (GMT+1)** et/ou sur le web : www.portdecotonou.bj.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 19/03/*2025*. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse ci-après **: bureau 111 situé au Rez-de-chaussée du bâtiment de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Port Autonome de Cotonou**. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut être téléchargé *sur le site web :* www.portdecotonou.bj (non applicable) *Ou* être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **bureau 111 situé au Rez-de-chaussée du bâtiment de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Port Autonome de Cotonou au plus tard le 14/04/ 2025 à 10 heures 00 minute (GMT +1). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : **salle de dépouillement de la Direction des Marchés Publics du Port Autonome de Cotonou le 14 avril 2025 à 10 heures 30 minutes (GMT+1).**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de : **quatre millions cinq cent mille (4 500 000) francs CFA**.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres ;

BON A LANCER DCMP PAC

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90)** jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Une visite de site groupée sera organisée par l'Autorité Contractante à l'intention des soumissionnaires le 31 mars 2025 à 10 heures 30 minutes, (GMT+1). Le point de départ est la devanture du bâtiment de la Direction des Marchés Publics du Port Autonome de Cotonou. L'accès dans l'enceinte portuaire est conditionné par le port obligatoire des équipements de protection individuelle (Casque de protection, Gilet de protection et chaussures de sécurité).

Fait à Cotonou le, 19/03/2025

Le Directeur des Marchés Publics,

RÉP. DU BÉNIN Directeur des Marchés Publics (D.M.P) PORT AUTONOME DE COTONOU

Félix Dieudonné ADAHE VIGBE

BP 927 Boulevard de la Marina, Cotonou - Bénin
+229 21 31 52 80 contact@pac.bj
www.portcotonou.com